

06 Mai - Août 2019

S O M M A I R E

Le cadastre solaire p. 4



Le projet de territoire p. 7



ImaginR p. 15



É D I T O



J'ai le plaisir de vous présenter cette nouvelle lettre d'infos, dédiée en pages centrales aux différentes étapes du Projet de Territoire du Pays de Fontainebleau, depuis ces trois derniers mois. Un travail important a été mené par les élus et les acteurs locaux pour l'élaboration de cette feuille de route pour notre territoire et cette collaboration sera menée encore ces prochains mois avec différentes actions et réunions.

L'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) et l'écriture du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec les 26 communes sont en cours. Les travaux de la Base Nautique de la Magdeleine à Samoï, des tennis de Bourron Marlotte et de l'accueil de Loisirs à Cély se terminent. Les habitants du territoire pourront ainsi profiter de ces belles installations dès cet été.

Le budget 2019 de notre intercommunalité, voté à l'unanimité, est marqué par des investissements raisonnés et des dépenses de fonctionnement maîtrisées.

Je tiens à saluer la belle opération « Forêt Belle » menée avec la collaboration du Lions Club et l'appui technique du SMIC-TOM pour le ramassage des déchets en Forêt. D'autres actions, en lien avec la charte « Propreté, Forêt et Lisière », initiée par le Pays de Fontainebleau, sont programmées dans les prochains mois.

La mise en place de la nouvelle offre de bus à Bois le Roi et à Chartrettes, avec l'aide de la Région et du Département, marque notre volonté de déployer des lignes de transport à la demande sur l'ensemble du territoire.

Enfin, je tiens à saluer le travail collectif de tous les élus et des services de notre communauté d'agglomération et leur implication sur les projets et les dossiers.

Venez découvrir les manifestations proposées par les communes et les associations du territoire dans le prochain numéro du TEMPO.

Je vous souhaite à tous un bel été !

Pascal GOUHORY
Président du Pays de Fontainebleau

Le Salon de l'emploi et des métiers continue !

Rendez-vous sur le site www.pays-fontainebleau.fr,
retrouvez les offres et les vidéos présentant
les employeurs et les profils recherchés
70 employeurs, 200 offres et +
de **1000 visiteurs** le 4 avril dernier



A G E N D A

Retrouvez le programme des manifestations du Pays de Fontainebleau dans le nouveau TEMPO. Détachable au centre de cette lettre d'information !



Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

44, rue du Château - 77300 Fontainebleau
tél. 01 64 70 10 80 • Fax. 01 64 70 10 98
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr

Bulletin d'information

Directeur de la publication : Pascal Gouhory
Rédacteur en chef : Sandrine Nepveu de Villemarceau
Numéro ISSN : ISSN 2605-8081
Crédits photos : Fontainebleau Tourisme, Smitcom
Région de Fontainebleau, Gwen Tomahawk,
© Nicolas Ségard, Damien Diche, Nicolas Ruehl
Imprimé à 34 000 exemplaires
par Inore Groupe Impression

Le Pays de Fontainebleau : territoire d'expérimentation pour l'innovation

La communauté d'agglomération encourage la création d'entreprises et l'innovation. Ainsi le Booster, pépinière d'entreprises du Pays de Fontainebleau, héberge et accompagne actuellement 10 entrepreneurs locaux dans le décollage de leur activité. Parmi eux, Benjamin Hummler, lauréat du Booster en 2018.

Ce jeune entrepreneur développe une solution innovante, **CIVILINC : une plateforme digitale** destinée aux collectivités. Le principe est de faciliter la mise à disposition ponctuelle de matériel entre les mairies, dans un schéma collaboratif, local et durable.

Benjamin Hummler : « *Réfléchir sur le service public, c'est aussi réfléchir sur les modalités de son financement dans un environnement de plus en plus contraint. Avec CIVILINC, nous proposons un outil efficace de création de valeur, permettant de*

trouver un optimum économique au service du financement du service public local ».

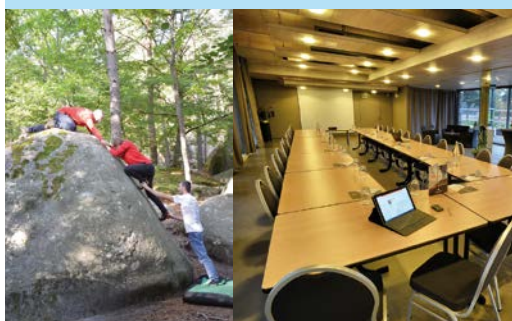
Soutenu par le programme régional Innov'Up, Benjamin Hummler va tester la faisabilité de sa plateforme sur une période de 6 mois. Pascal Gouhoury, Président du Pays de Fontainebleau a tenu à être partenaire de cette expérimentation. Les 26 communes du Pays de Fontainebleau seront donc les premiers utilisateurs, pour accompagner à l'ajustement de cette solution. Une étape importante qui s'ouvre dans le développement de CIVILINC.



Benjamin Hummler, CIVILINC

Le Pays de Fontainebleau, une destination d'excellence pour les événements d'entreprise

Fontainebleau Tourisme propose de nombreuses formules de séminaire et de teambuilding pour s'adapter aux besoins des entreprises. Un large choix d'activités de pleine nature sont notamment proposées en forêt avec des prestataires sélectionnés spécialement pour les entreprises. Des visites guidées au château sont également au programme. Pour vos séminaires, de 10 à 30 personnes, c'est une solution idéale.



+ d'infos : sur les lieux de séminaire et activités, contacter l'équipe de Fontainebleau Tourisme
dominique@fontainebleau-tourisme.com
laure@fontainebleau-tourisme.com
 Tel. : 01 60 74 99 95/93

Sortez votre vélo !

De Bois-le-Roi à Bourron-Marlotte, partez à la (re)découverte de plusieurs communes de votre territoire en empruntant les berges de la Seine et du Loing

Peut-être avez-vous entendu parler ou vu des panneaux mentionnant « La Scandibérique » ? Il s'agit du nom donné à la portion française d'une véloroute européenne (l'EuroVélo 3) qui traverse la France en diagonale de la frontière belge à l'Espagne. L'itinéraire complet relie Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques de Compostelle (Espagne). L'itinéraire de la Scandibérique traverse le sud de la Seine-et-Marne par les berges de la Seine et du Loing : le département a déjà réalisé de nombreux aménagements pour faciliter le passage des vélos.

La portion sud seine-et-marnaise de la Scandibérique fait l'objet d'une communication portée par Seine-et-Marne Attractivité, qui ambitionne de positionner le département comme LA destination du slow tourisme en île de France.



Du côté des communes à proximité de l'itinéraire, leurs 4 communautés de communes et d'agglomération (Pays de Fontainebleau, Moret Seine & Loing, Pays de Nemours et Gâtinais Val-de-Loing) ont travaillé ensemble en vue d'inciter à la découverte de leurs atouts touristiques mais aussi à la fréquentation de leurs commerces et prestataires touristiques.

Ainsi des panneaux plans d'informations communs ont été développés et installés devant les principales gares et parking à proximité de la Scandibérique. Sur le Pays de Fontainebleau, 4 itinéraires cyclables sont proposés au départ de la Scandibérique : ils traversent Bois-le-Roi, Samois-sur-Seine, Avon jusqu'à Fontainebleau et Bourron-Marlotte (depuis Montcourt-Fromonville). Et pourquoi pas programmer une boucle à vélo entre Bois-le-Roi et Bourron-Marlotte, en prenant le train pour le retour ?

Budget opération : 17 814 € HT
 Subvention régionale : 6850 €
 Subvention départementale : 1142 €

+ d'infos :
www.fontainebleau-tourisme.com
www.scandi77.com

Le Pays de Fontainebleau, un territoire riche d'entreprises de talents

La 2^{ème} édition du Concours « Talents d'entrepreneurs du Pays de Fontainebleau » a consacré 4 nouveaux talents. L'objectif du concours est de valoriser des entrepreneurs du territoire qui s'illustrent dans une démarche différenciante et inspirante. Les 4 lauréats ont été présentés à L'INSEAD lors des rencontres économiques organisées par le Pays de Fontainebleau en janvier dernier.

Prix Coup de Cœur :
Les Editions du Sabot Rouge
www.sabotrouge.fr

Cette jeune maison d'édition, installée à Bourron Marlotte, a pour vocation de rendre le patrimoine accessible à tous et en particulier aux enfants. Les deux premiers albums Jeunesse s'inspirent



de lieux emblématiques : la forêt de Fontainebleau et la ville de Moret-sur-Loing. Deux nouveaux titres arrivent en octobre : « L'ara de Rosa » qui évoque le château de Rosa Bonheur et « Bonjour Paris ! », un recueil de comptines illustrées.

Retrouvez-les dans les librairies de Fontainebleau (librairie Né-nuphar, librairie Michel, librairie du Marché), de Bourron Marlotte (librairie l'Empreinte) et aussi à Moret-sur-Loing, Milly-la-forêt, Montereau, Varennes-sur-Seine, Melun... Et diffusion nationale dès cet automne !

Prix Développement local :
Julien Colboc
www.colbosc.com

Julien Colboc se présente comme un sculpteur-bûcheron et valorisateur de bois local. Installé à Achères-la-Forêt, il défend le travail naturel du bois, avec peu de mécanisation. Fendre, équarrir, tracer, dégrossir, tailler et huiler : Julien Colboc transforme la matière brute en sculpture ou objet du quotidien. L'emploi de savoir-faire ancestraux (haches, herminettes ou planes) s'allie parfaitement avec l'utilisation d'outils modernes comme la gravure laser. Il transmet ces gestes lors d'ateliers et démonstrations. À partir du mois de mai, il propose des journées d'apprentissage dans son atelier, où vous apprendrez à tailler votre cuillère ou votre tabouret en bois vert.



Prix Export :
Cymbeline
www.cymbeline.com

Installée à Avon, Cymbeline dessine et réalise des robes de mariées qui défilent sur les podiums du monde entier. La maison exporte ainsi les savoir-faire précieux de la mode et de la création à la française. Les ateliers avonnais sont le lieu d'expression de ces métiers d'art, où



la magie s'opère : toiliste, modéliste, patronnière, coupeuse, couturière, finisseuse, dentellier, plumassier et ennoblisseur. Ces petites mains et doigts de fées orchestrent la technique avec le style. Le résultat est une couture sur-mesure et haut-de-gamme. Le secret de la robe Cymbeline est donc dans ces savoir-faire d'art et d'artisanat, toujours valorisés et mis sur le devant de la scène

Prix Innovation :
Rapidle
www.rapidle.com

Rapidle, installée à Fontainebleau, équipe les commerces de proximité avec une solution digitale de click & collect. Le principe : en un clic, les clients commandent leur produit et viennent le récupérer sans passer par la file d'attente. Un gain de temps pour les plus pressés ! Et pour les commerçants, cette solution clé en main leur permet de bénéficier d'une e-boutique personnalisée. Rapidle a déjà accompagné la transformation digitale de 500 boutiques en France, valorisant ainsi le commerce de proximité. Commandez chez les commerçants de Fontainebleau et Avon qui sont passés au digital avec cette startup dynamique : Terroirs de France (fromagerie), Japathai (restaurant), Chez le Meunier et Secrets de Pains (boulangeries).



Lutter contre le réchauffement climatique en quelques clics

Depuis juillet 2018, le Pays de Fontainebleau s'est engagé dans une réflexion autour de la transition énergétique et écologique de son territoire. Afin de faciliter les échanges, les diagnostics et les contributions, vous avez à votre disposition un site internet www.planclimat-pays-fontainebleau.fr

Créer une plateforme de concertation dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, c'est faire de la démarche du PCAET un projet collaboratif où chacun dispose de la même information que les autres, et qui prend en compte les diverses envies et visions du territoire.

Cette plateforme de concertation poursuit les objectifs suivants :

- ◆ Vous informer, vous renseigner sur ce **qu'est le « Plan Climat Air Energie Territorial » – ou « PCAET »**
- ◆ Vous permettre de suivre de près cette démarche, ainsi que **l'actualité** climatique qui s'y réfère
- ◆ Vous laisser la possibilité **d'exprimer vos propres idées** d'actions à mettre en place sur le territoire du Pays de Fontainebleau, pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique
- ◆ Vous permettre de **contribuer au débat**, en donnant votre avis sur les propositions d'actions imaginées (par la collectivité et autres acteurs du territoire) dans le cadre du Plan Climat

Alliant élus, acteurs socio-économiques, associations, experts locaux et citoyens, le Plan Climat constitue une feuille de route visant à assurer un développement territorial respectueux de l'environnement. Il s'inscrit pleinement dans la **dynamique du projet de territoire**, également en cours d'élaboration. (voir cahier central).



Atelier PCAET - Avril 2019 - Perthes

Un cadastre solaire à l'échelle des 26 communes

Le Pays de Fontainebleau vous propose un portail dédié au territoire permettant de connaître le potentiel solaire des toitures. Chaque foyer pourra connaître le potentiel solaire de sa toiture et le cas échéant envisager pour son logement des solutions alternatives, gage d'économie.



Le PCAET Plan Climat Energie Territorial (voir ci-dessus) permettra de définir des objectifs stratégiques et de proposer des actions opérationnelles et des indicateurs quantifiés afin d'atténuer le changement climatique. Favoriser le développement des énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie est aussi un enjeu fort, en cohérence avec les engagements internationaux de la France. Le Pays de Fontainebleau a souhaité faire bénéficier ses habitants de la démarche entreprise par le Parc Naturel Régional du

gatinais français (PNR) qui ambitionne d'atteindre son autonomie énergétique à l'horizon 2030. L'accroissement de la production des Energies Renouvelables sur le territoire peut notamment être réalisé par le recours croissant à l'énergie solaire. Le PNR a fait appel à une société qui dispose de l'ensemble des moyens nécessaires pour établir un cadastre solaire permettant de connaître le potentiel solaire des toitures, à partir de données géographiques 3D et d'un algorithme d'ensoleillement. Le potentiel solaire des toitures a été calculé et les données ont été intégrées à un site web. Il est possible ensuite d'identifier les zones du territoire disposant d'un fort potentiel solaire et ainsi, le cas échéant, d'encourager les propriétaires à envisager un projet en matière de panneaux solaires, avec un souci constant d'ergonomie et de design.

Habitants et entreprises, rendez-vous sur

www.pays-fontainebleau.fr/cadastre-solaire

pour identifier le potentiel solaire de votre toiture

Une forêt belle et propre

Première action d'envergure dans le cadre de la charte « Propreté forêt et lisière » initiée par Pascal GOUHOURY, Président du Pays de Fontainebleau, qui a rassemblé autour de la table de nombreux partenaires institutionnels et associatifs pour faire de cette journée une réussite.



Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau, coordinateur de cette grande action citoyenne a dressé un bilan très positif sur la journée du 23 mars : **35 actions de ramassage sur 25 communes, plus de 1 500 participants et 20 tonnes de déchets collectés !!!**

Tous les acteurs étaient mobilisés pour ce grand week-end de sensibilisation : le SMICTOM de la Région de Fontainebleau, le Lions Club de Fontainebleau, Défi 77 pour l'environnement, l'Office National des Forêts, le Département de Seine-et-Marne, les Amis de la Forêt de Fontainebleau et le SMITOM-LOMBRIC.

Les déchets ont été triés lors du ramassage et ont pu être collectés pour être correctement valorisés et recyclés !

Cette forte mobilisation permet de mettre en avant les bons comportements. Il s'agit aussi de pointer du doigt les comportements répréhensibles. Dans les prochaines semaines Sylvestre continuera à veiller de près au respect de la forêt et de ses lisières.



Action forêt belle - 23 mars 2019

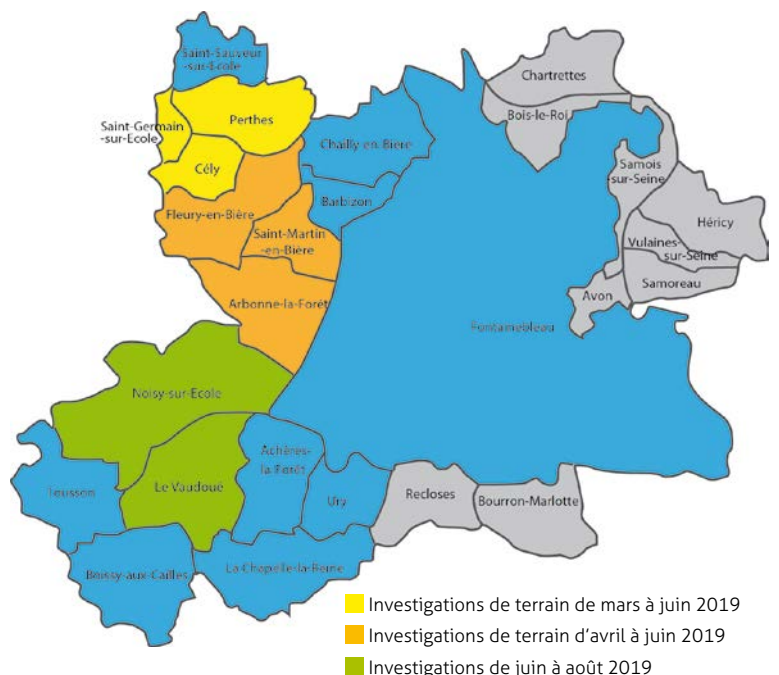
Sylvestre veille à la propreté de la forêt

Les Zones humides, un vrai point de vigilance

La Communauté d'Agglomération gère les milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et a délégué cette compétence au SEMEA (Syndicat Mixte des bassins versants de la rivière École, du rû de la Mare aux Evées et de leurs Affluents). Le territoire du SEMEA regroupe 34 communes, il est divisé en 3 secteurs, communes riveraines de l'École, communes riveraines de la Mare-aux-Evées et communes en amont des zones humides.

Le Syndicat a lancé un diagnostic pour recenser les « Zones humides » sur l'ensemble de son territoire. Selon le Code de l'Environnement, les zones humides sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année (Art : L.211-1 du code de l'Environnement). Ces milieux sont intéressants car ils fournissent de nombreux services essentiels : régulation des crues et des étiages (basses eaux en rivière), purification de l'eau, séquestration du carbone. Ce sont également de formidables réservoirs de biodiversité qui abritent d'innombrables espèces de plantes et d'animaux. De très nombreuses espèces d'oiseaux en dépendent pour leur habitat, leur nidification ou leur alimentation. En France métropolitaine, un tiers des 277 espèces connues d'oiseaux nicheurs est inféodé aux milieux humides, parmi lesquels le Héron cendré. Ces milieux sont indispensables à la reproduction des amphibiens comme le Crapaud persillé et à celle de beaucoup d'espèces de poissons. Cette étude est lancée par secteur regroupant 4 à 5 communes.

Planning d'investigations et diagnostics



■ Les diagnostics seront lancés ensuite progressivement sur les communes : Chailly-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Fontainebleau, Achères-la-Forêt, Barbizon, La Chapelle la Reine, Ury, Boissy aux Cailles, Tousson, ainsi que les autres communes du syndicat

Le règlement local de publicité à l'échelle du Pays de Fontainebleau est en cours d'élaboration

Le Pays de Fontainebleau poursuit l'élaboration de son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Ce document vise à mettre en place une bonne gestion du droit publicitaire sur tout le territoire afin de protéger le paysage et l'environnement tout en assurant une bonne visibilité aux activités (commerces, monuments, etc.). Ce document permettra d'adapter la réglementation nationale de publicité aux spécificités des 26 communes.

La phase de diagnostic

Un premier recensement des dispositifs (**publicités, pré-enseignes et enseignes**) a permis d'en identifier un peu plus de **700** à l'échelle du territoire. Malgré l'aspect très qualitatif du territoire, 55% de ces dispositifs sont non-conformes à la réglementation nationale. La principale raison de non-conformité est due à l'implantation de pré-enseignes dans les communes de moins de 10 000 habitants. Viennent ensuite l'installation hors agglomération ou au sein du périmètre du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

La majorité des publicités et pré-enseignes installées sur le territoire présentent un petit format (entre 2 et 4m²), ce qui limite l'impact paysager de ces dispositifs et la pollution visuelle du territoire.

Les premières pistes

La mise en place du RLPi s'avère essentielle pour garantir un meilleur respect des règles nationales et pour une recherche constante d'amélioration du cadre de vie, par la mise en place de règles locales. La première phase d'élaboration du RLPi a permis de cibler les secteurs à enjeux :

- ◆ **Les espaces paysagers et patrimoniaux** tels que le château de Fontainebleau, le parc naturel régional (PNR) du Gâtinais, Barbizon, Bourron-Marlotte, les bords de Seine, qui nécessitent d'être préservés de la pollution visuelle engendrée par les dispositifs publicitaires.
- ◆ **Les entrées de ville et les axes traversants** qui doivent concilier les enjeux de visibilité des acteurs économiques et de préservation du paysage.
- ◆ Il est important de valoriser **les pôles commerçants** dans les centres-bourgs patrimoniaux tout en s'appuyant sur la richesse patrimoniale pour garantir un cadre de vie agréable.
- ◆ **Les zones d'activités économiques** qui sont des espaces de grande visibilité pour les acteurs économiques dans lequel il faut assurer la qualité paysagère.
- ◆ Enfin, **la qualité du cadre de vie** dans les pôles de proximité et les quartiers résidentiels doit être préservée.

Les orientations

L'identification de ces enjeux a permis de définir des orientations pour guider l'élaboration du RLPi. Tout d'abord, **l'attractivité du territoire doit être confortée** par la préservation des richesses touristiques et patrimoniales ainsi que par la promotion de l'attractivité touristique et culturelle. Cela sera permis par l'encadrement strict des dispositifs publicitaires et la mise en place de pré-enseignes dérogatoires et d'une signalétique d'information locale.

Il est également important de **valoriser les paysages** porteurs d'une identité locale grâce à la mise en scène des **entrées de villes** et des **secteurs stratégiques** de traversée et la mise en valeur des éléments de patrimoine. A ce titre, la publicité sera interdite à proximité des bâtiments historiques et limitée en taille et en nombre dans les centres-bourgs.

La préservation du cadre de vie sur l'ensemble du territoire passe par une **valorisation du paysage quotidien** grâce à un encadrement de la taille et de la densité des dispositifs et une amélioration de leur qualité. Le RLPi limitera également la pollution lumineuse en étendant la période d'extinction nocturne des dispositifs lumineux et numériques.

Enfin il est important **d'assurer la visibilité des activités économiques et culturelles** grâce à la promotion de la qualité des paysages commerciaux. Cela sera permis par l'encadrement de la densité des dispositifs notamment de l'affichage temporaire afin d'en assurer une meilleure visibilité. ■



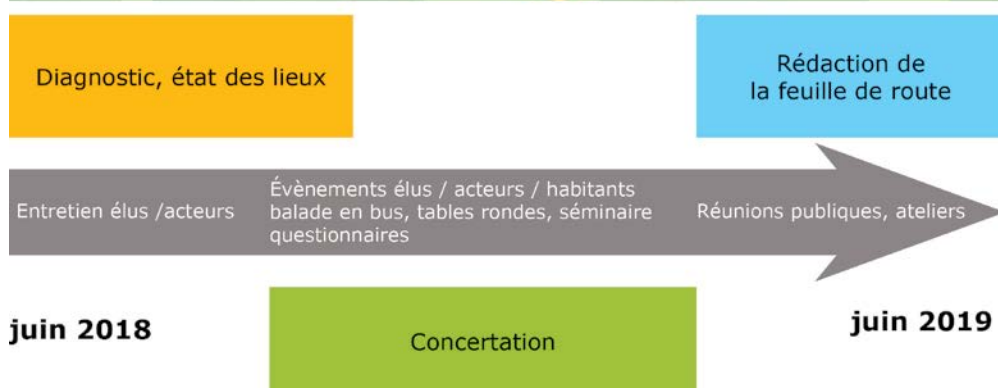
Prochaine étape
Rendez-vous le lundi 20 mai à partir de 19h
au CinéParadis, Fontainebleau
Réunion pour l'ensemble des habitants
des 26 communes



RÈGLEMENT LOCAL
DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Le projet de territoire : point d'étape

Depuis septembre 2018, le Pays de Fontainebleau, a entamé une réflexion large et globale qui a pour but de mettre en place un projet de territoire.



Le projet de territoire qu'est-ce que c'est ?

C'est une feuille de route, un document stratégique, qui est co-construit grâce à la participation et au soutien des habitants des 26 communes, des partenaires et des élus. Après les deux premières années consacrées à la mise en place d'une nouvelle organisation, au renforcement et à l'harmonisation des diverses compétences exercées, il trace une véritable feuille de route pour les 10 à 15 années à venir. Il s'agit de planifier les actions et les objectifs que la communauté d'agglomération souhaite mettre en place.

La phase de diagnostic

Après 12 mois d'étude, les atouts du vaste territoire (la Seine, la forêt, les terres agricoles et la richesse du patrimoine) et les faiblesses ont pu être identifiés. Une analyse de l'état des lieux et des enjeux du territoire issue, des données du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île-de-France), et du SCOT (Schéma de



Réunion plénière décembre 2018

Cohésion Territoriale) a permis de poser un diagnostic. Celui-ci a été partagé en fin d'année dernière.

La phase de concertation

Des thématiques ont été collégialement définies pour structurer le projet de territoire. Toutes les réflexions, propositions, et contributions, ont été prises en compte afin de ressortir les ambitions et orientations pour le territoire.

La mission s'est poursuivie en recueillant les avis et recommandations des acteurs locaux, des habitants, des élus, grâce à la mise en place d'un questionnaire. Au total 927 questionnaires ont été recueillis et traités, dont 295 réponses papier et 632 bulletins électroniques. La majorité des participants avait entre 40 et 60 ans et étaient principalement des hommes avec 52% et 48% pour les femmes. Rapporté au nombre d'habitants sur les communes, le plus fort taux de participation est enregistré dans les communes de Cély, Ury et Noisy-sur-École.



Comité technique novembre 2018

Des enjeux partagés pour le projet de territoire

- ◆ Un projet qui répond aux mutations et aux évolutions en cours et à venir du territoire
- ◆ Anticiper les moyens pour y arriver : gouvernance, phasage, action
- ◆ Valoriser les initiatives communales.

A la question : "Qu'est-ce que vous aimez sur le territoire des 26 communes du Pays de Fontainebleau ?"

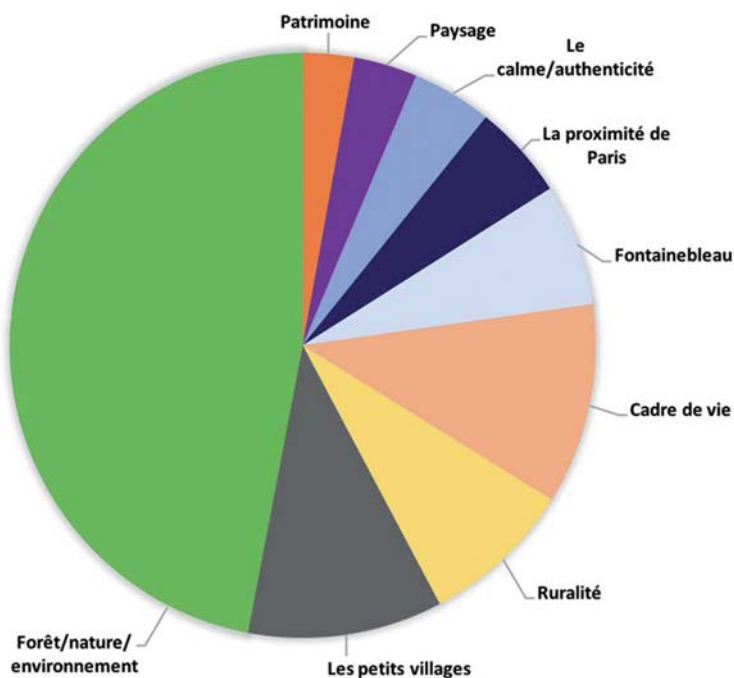
Près de 50% des personnes interrogées ont répondu : la forêt, la nature et l'environnement.

Le mot forêt a été cité 342 fois !

La présence de la nature, du caractère rural du Pays de Fontainebleau, les petits villages dont le cadre et la qualité de vie (calme, authenticité) sont mis en avant par l'enquête



Près de 1000 réponses au questionnaire

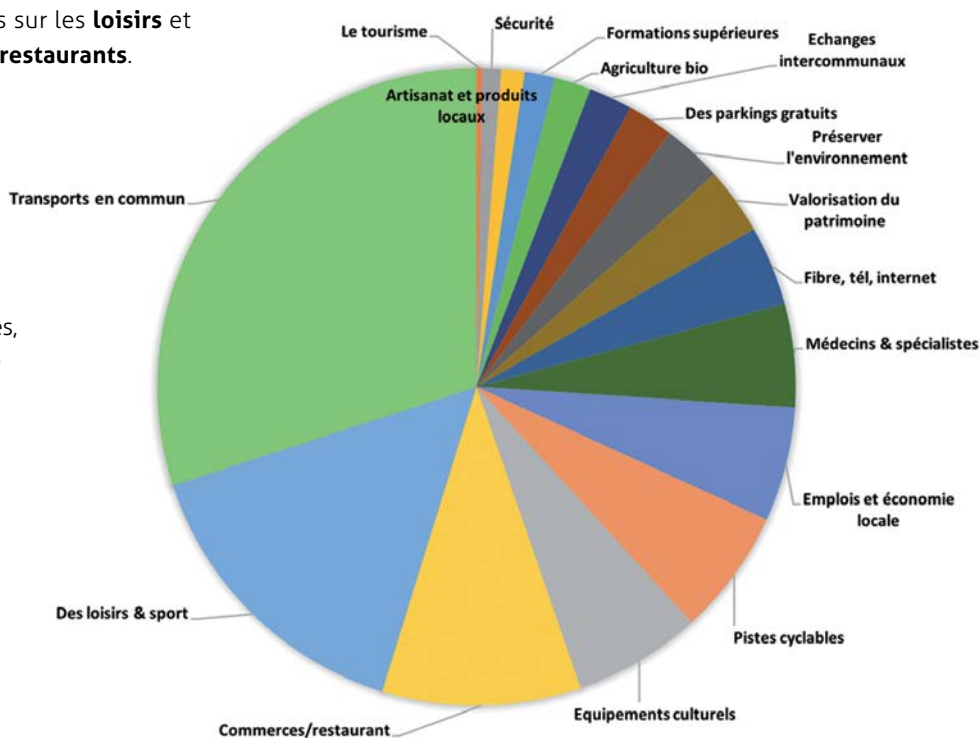


A la question : "Selon vous, qu'est-ce qu'il manque sur le territoire du Pays de Fontainebleau ?"

Les **transports en commun** ressortent sur plus de 25% des questionnaires. Viennent ensuite les offres sur les **loisirs** et le **sport** (équipements), les **commerces** et **restaurants**.

- ◆ Des transports en commun.
- ◆ Des avantages culturels (théâtre, salle de spectacle, musique etc...), plus d'offre de loisir et sportive (piscine, terrain de sport).
- ◆ Plus de commerces de restaurant, boutiques, magasins. Selon les sondages il en manque sur le territoire.
- ◆ Plus de dynamisme et d'emploi.
- ◆ Des pistes cyclables.
- ◆ Développement du secteur de la santé avec plus de médecin et de spécialistes.

Quelques-uns remontent le manque de connectivité internet, de préservation de l'environnement, d'agriculture biologique, d'échanges intercommunaux sur le territoire.



A la question : Parmi ces thématiques, lesquelles vous semblent prioritaires ?

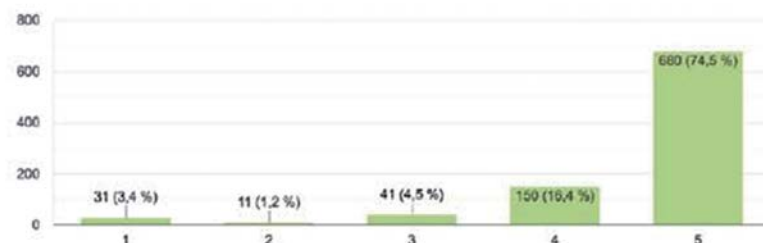
Priorité absolue

Pour 74,5% des personnes interrogées, la **préservation du cadre de vie** et la **protection de la nature** sont la priorité. Viennent ensuite, l'accès aux soins, l'amélioration des transports en commun, le développement des emplois locaux, et les routes à quasi égalité avec la protection du patrimoine bâti (34%).



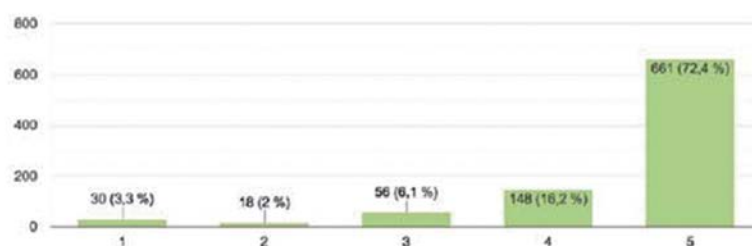
La préservation du cadre et de la qualité de vie

913 réponses



La protection de la nature, du paysage

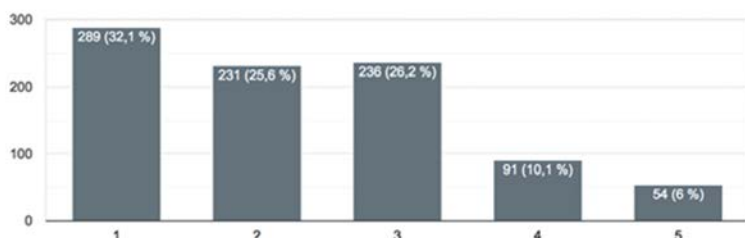
913 réponses



Non Prioritaire

La construction de logements

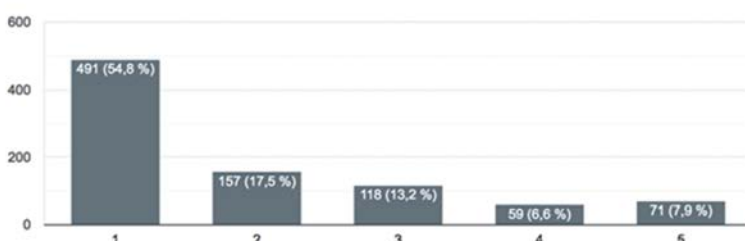
901 réponses



1 pour une priorité faible, 5 pour une forte priorité

Le développement de centres commerciaux

896 réponses



Deux thématiques ne requièrent pas la priorité selon les habitants : la **construction de logements** et le développement de **centres commerciaux**.

Pour les centres commerciaux, 55% des interrogés affirment ne pas en vouloir sur leur territoire. Plusieurs d'entre eux précisent à côté de leur réponse "surtout, pas zéro".

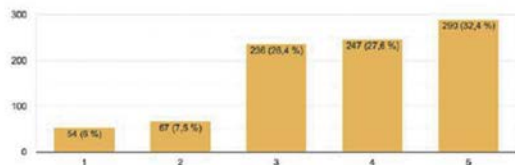


A la question : "Parmi ces thématiques, lesquelles vous semblent prioritaires ?"

Priorité forte

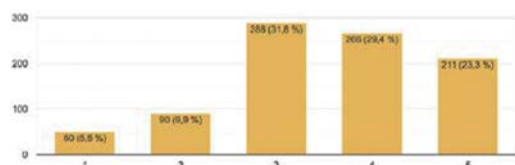
L'enseignement et l'accès à la formation

894 réponses



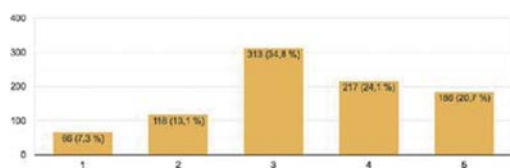
Les activités culturelles

905 réponses



Les activités sportives pour adultes et jeunes

900 réponses

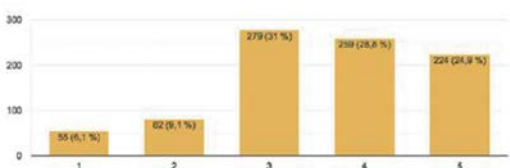


- ◆ La nécessité de poursuivre la concertation et la participation citoyenne.
- ◆ Mis en place de pistes cyclables et des bornes pour voitures électriques, qui développera les liaisons entre les villages et communes périphériques au Pays de Fontainebleau.
- ◆ Développer l'agriculture biologique et locale en soutenant les projets ruraux et les petits agriculteurs.
- ◆ Faire venir des médecins et les maintenir sur le territoire.
- ◆ Donner une meilleure transparence et une communication à l'intérieur des 26 communes.
- ◆ Créer des espaces et temps de rencontres qui qui créeront un lien pour les habitants du Pays de Fontainebleau.
- ◆ Favoriser les emplois locaux, miser sur l'écotourisme.
- ◆ Limiter l'urbanisation et la construction.
- ◆ Préserver le caractère vert du territoire.

Priorité secondaire

L'accueil des personnes âgées

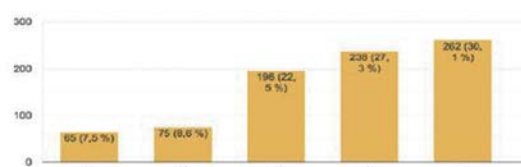
899 réponses



- ◆ La formation, culture et loisirs.
- ◆ L'accueil des personnes âgées : 31% des enquêtés notent 3/5 l'accueil des personnes âgées sur le territoire, 25% estiment que c'est une priorité pour le projet de territoire.
- ◆ Développement des filières agricoles avec conditions bio ou sans pesticide.
- ◆ Le tourisme en dernière position, sujet qui semble diviser les habitants.

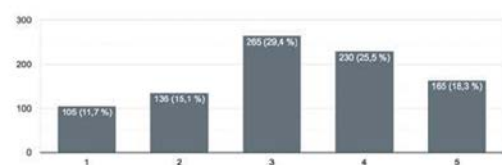
Le développement des filières agricoles locales

871 réponses



Le développement du tourisme

901 réponses



Concertation jeunes habitants

Un concours de dessin pour les enfants de 6 à 10 ans et un concours photos pour les jeunes de 11-18 ans sont lancés par l'intercommunalité. Ces concours, à travers leurs oeuvres, permettront de recueillir leur vision du territoire. Vous avez jusqu'au 2 juin pour participer à ces concours. Le jury de ces concours sera composé d'élus et d'artistes du Pays de Fontainebleau. Quatre artistes locaux viendront, accompagnent l'intercommunalité pour le concours. En dehors du fait qu'ils possèdent des univers artistiques, ces derniers aiment partager et transmettre leur univers. Sensibles à l'expression et la créativité des enfants et des jeunes, ils sont très enthousiastes à l'idée de contribuer à ce projet pour le territoire en tant que membre du jury. L'association FLC (Fontainebleau, Loisirs, Culture) de Fontainebleau et sa présidente Madame Giovanna Possamai, se sont également engagées dans ce projet en contribuant activement au lien artistique avec le Pays de Fontainebleau.



Portrait des 4 artistes qui composent le jury pour le concours photos et dessins

Nicolas Ruehl

Auteur-photographe, Nicolas se passionne pour les paysages naturels de notre région notamment ceux du Pays de Fontainebleau. Entre forêt et bords de Seine, il recherche à travers ses photographies à restituer l'esthétique de ces environnements spécifiques à notre territoire. Il a récemment exposé à Samoëns en avril 2019 lors du salon de la photographie. En 2017, il a édité un ouvrage photographique "Au gré des courants". Dans ce livre, il nous invite à voyager entre paysages naturels et urbains des bords de Seine, avec la volonté de faire prendre conscience de la fragilité de la nature aux dérives de notre société.



Damien Diche

Artiste plasticien polyvalent aux multiples facettes, de l'aquarelle et de l'encre, ses pinceaux ont glissés vers l'acrylique, puis ses mains ont empoigné massette et burin pour faire naître gangue de pierre. Des burins aux gouges, il n'y a qu'un pas pour la gravure et l'impression d'estampes.

L'œil exercé au cadre n'a pas résisté à l'appel de la photographie. Puis, tel Vulcain dans sa forge, il a attaqué le métal sous l'enclume et l'arc électrique, et a fait jaillir des cœurs d'acier avec ses œuvres, il est également raconteur d'histoire.



Gwenaël Bossion

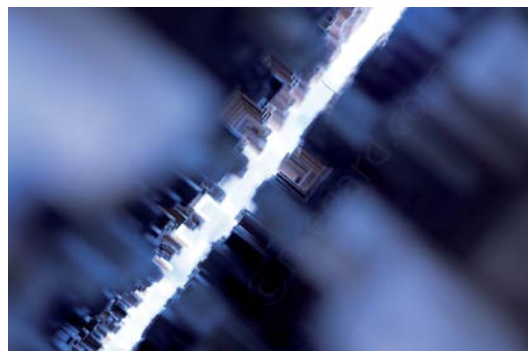


Artiste plasticien, Gwenaël Bossion est graphiste illustrateur indépendant, il vit et travaille à Fontainebleau. Il pratique les Arts graphiques à l'aide de différentes techniques telles que le dessin traditionnel et numérique, la carte à gratter, la gravure et la peinture. Cela lui permet d'être actif au sein de plusieurs associations en Seine-et-Marne. Il a publié des livres et participe à de nombreuses revues en France et à l'étranger. Son art se distingue particulièrement par la

lumière qu'il fait surgir. Vous pouvez consulter la majeure partie de ses œuvres sur son site : <https://www.gwentomahowk.com>

Nicolas Segard

Photographe d'art, ses créations photographiques sont essentiellement abstraites, avec quelques incursions dans le photoréalisme. Lors de l'exposition "parizon" à Barbizon en mars 2019, il propose un dialogue entre deux territoires en mutation. L'art est un média essentiel pour se rencontrer, et échanger. « La photo montre certes, mais c'est votre interprétation qui est essentielle ». Découvrez son site : www.nsegard.com



Les ambitions du projet de Territoire

Au cours de séminaire de travail, de tables rondes, après prise en compte des questionnaires mis à disposition des habitants, se sont dégagées les ambitions suivantes :

Ambition 1 Faire territoire à 26 communes

- ◆ Fédérer et impliquer dans une Co-construction des projets, les maires et les élus des communes.
- ◆ Faire connaître et donner à voir les actions entreprises.
- ◆ Fédérer et rassembler les habitants autour d'une identité commune au Pays de Fontainebleau.
- ◆ Structurer l'équilibre ville-campagne en coordonnant la planification de l'aménagement du territoire.



Ambition 2 Protéger et valoriser les patrimoines bâti, naturel, paysager et immatériel

- ◆ Valoriser et préserver le patrimoine bâti, naturel, immatériel du territoire et la qualité de celle-ci.
- ◆ Faire du patrimoine une composante du développement : en construisant le patrimoine de demain en tenant compte de ceux d'aujourd'hui.
- ◆ Renforcer le rôle de vecteur de lien social du patrimoine.
- ◆ Fédérer une identité territoriale du pays de fontainebleau.

Ambition 3 Renforcer une économie locale forte à valeur ajoutée

- ◆ Développer les circuits courts, les produits du territoire et les filières agricoles durables.
- ◆ Mettre en valeur et soutenir l'artisanat, les artisans du patrimoine et les métiers de d'arts.
- ◆ Conforter l'excellence du tissu économique et d'enseignement de l'agglomération.
- ◆ Développer et favoriser le slow tourisme, qui consiste à s'imprégner de la nature et de prendre le temps pour découvrir le paysage qui nous entoure.



Réunion publique 15 avril 2019

Les prochains travaux permettront de bâtir un programme d'actions concrètes avec une vision partagée. Le Pays de Fontainebleau a fait le choix de l'anticipation en se fixant un cap et une vision éclairée et affirmée pour l'avenir du territoire et de ses 70.000 habitants dont les recommandations et avis ont été identifiés.

Un budget tourné vers l'avenir de l'agglomération et de sa montée en compétence

Avec des économies d'échelle sur les postes dépenses, mais aussi des recettes supplémentaires, sans plus d'imposition, le Pays de Fontainebleau fait chuter sa dette de 10 % en 2019.

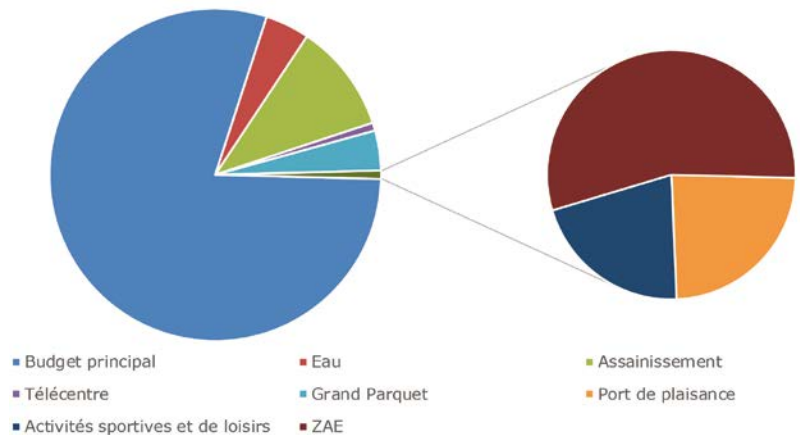
La tendance initiée en 2018 se confirme. Les dépenses de fonctionnement ont été contenues et certains services comme la collecte des déchets ont un coût qui a baissé de 250 000 € depuis 2017.

Côté recette, les taux sont stabilisés, qu'il s'agisse de la cotisation foncière des entreprises ou des taxes sur le foncier bâti et non bâti (cette dernière restant nulle). Les Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères sont à la baisse pour toutes les communes, cela tient au souhait de la collectivité, mais aussi à la qualité du tri pratiqué par les habitants, permettant de meilleurs tonnages de recyclage des matériaux.

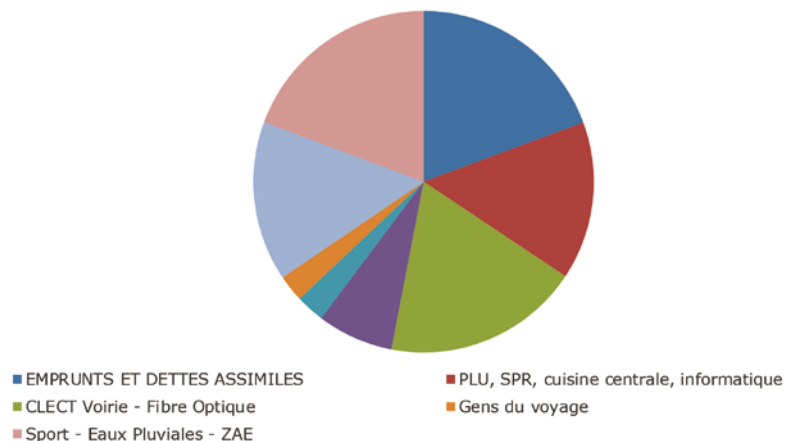
Les recettes prévisionnelles sont aussi en hausse pour le Grand Parquet. Une réflexion est en cours sur le fonctionnement et les investissements futurs entre la Région, le Département, la Communauté d'agglomération et la filière équestre. Dès cette année, la Région apportera un soutien aux événements équestres à hauteur de 150 000 €.

Grâce à une gestion rigoureuse, le désendettement de la collectivité se poursuit et pourra atteindre les -10% fin 2019 soit -3 000 000 €.

Dépenses de fonctionnement 2019



Dépenses réelles d'investissement 2019



Pour une consultation complète du budget 2019, rendez-vous sur le site internet du Pays de Fontainebleau : www.pays-fontainebleau.fr/les-conseils-dagglomeration/ à la séance du 21 février 2019, vous y trouverez la synthèse de la séance ainsi que le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

EXPRESSION DES ÉLUS

Lors du dernier conseil d'agglomération était adopté le budget pour 2019. Nous avons fait le choix de nous abstenir pour signifier notre réserve quant aux choix budgétaires et leur manque d'ambition. Deux ans après le rapprochement des communautés de communes, nous regrettons que l'heure soit encore à l'agrégation des intérêts communaux et que la communauté d'agglomération n'ait pas traduit en actions concrètes un « intérêt général partagé » dépassant les éventuelles dualités Avon-Fontainebleau ou encore « grandes » et « petites » communes. Certes le projet

de territoire en cours de construction est précisément pensé pour répondre à cette attente. Mais à trop attendre, la transition pourrait devenir immobilisme.

Concernant le budget du Grand Parquet nous avons voté contre, signifiant, dans la continuité de nos positions antérieures, notre refus de voir la collectivité essayer un déficit chronique de l'équipement.

Roseline SARKISSIAN - Dimitri BANDINI
Pays de Fontainebleau : communauté d'avenir.

Planning de déploiement de la fibre



- Commune ouverte à la commercialisation
- Commune en cours de déploiement technique (Date d'ouverture à la commercialisation fin 2019)
- Commune concernée par le lancement en 2019, des études et travaux pour une durée de 18 mois avec comme perspective, un début de commercialisation fin 2020)
- Commune concernée par le lancement en 2019, des études et travaux pour une durée de 18 mois avec comme perspective, un début de commercialisation fin 2021)
- Commune concernée par le lancement 2021, des études et travaux pour une durée de 18 mois avec comme perspective un début de commercialisation fin 2022)
- Commune concernée par le lancement 2022, des études et travaux pour une durée de 18 mois avec comme perspective un début de commercialisation fin 2023)
- Déploiement par Orange en cours

Votre interlocuteur eau et assainissement change

La Communauté d'Agglomération gère l'eau et l'assainissement à l'échelle de ses 26 communes.

En mai 2018, le conseil communautaire s'est prononcé sur le principe de délégation du service public de l'eau potable pour 10 communes (Achères-la-Forêt, Arbonne-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles, Fleury-en-Bière, Le Vaudoué, Noisy-sur-Ecole, Perthes, Saint-Martin-en-Bière, Tousson et Ury) et sur le principe de délégation du service public de l'assainissement pour 6 communes (Barbizon, Le Vaudoué, Noisy-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière et Tousson). A l'issue d'une procédure de mise en concurrence, la Délégation de Service Public Eau potable a

été confiée à la Société Veolia à compter du 1^{er} Janvier 2019 à et la Délégation de service public Assainissement a été confiée à la Société Saur à compter du 1^{er} Mai 2019 à l'exception de la commune de Barbizon ou le changement s'opérera à compter du 1^{er} Juillet 2019.

Veolia : 0 969 360 400
SAUR : 03 58 58 20 00
 (Coût d'un appel local)

COMMUNES	DSP Eau potable	DSP Assainissement Collectif	DSP Assainissement Non collectif	Facturation
Achères-la-Forêt	VEOLIA		PNRGF	VEOLIA
Arbonne-la-Forêt	VEOLIA	VEOLIA	PNRGF	VEOLIA
Barbizon	VEOLIA	SAUR	SAUR	VEOLIA
Boissy-aux-Cailles	VEOLIA		PNRGF	VEOLIA
Fleury-en-Bière	VEOLIA	VEOLIA	PNRGF	VEOLIA
Le Vaudoué	VEOLIA	SAUR	SAUR	VEOLIA
Noisy-sur-Ecole	VEOLIA	SAUR	SAUR	VEOLIA
Perthes	VEOLIA	VEOLIA	PNRGF	VEOLIA
Saint-Martin-en-Bière	VEOLIA	SAUR	PNRGF	VEOLIA
Tousson	VEOLIA	SAUR	PNRGF	VEOLIA
Ury	VEOLIA	SAUR	PNRGF	VEOLIA

Pour les usagers changeant d'opérateur facturation et qui avaient un prélèvement automatique, il va être nécessaire de refaire les demandes d'autorisation de prélèvement. La Société VEOLIA adressera ce document dans les prochains jours.

Les communes de Bois-le-Roi et Chartrettes expérimentent le Transport A la Demande (TAD)

Le Pays de Fontainebleau agit pour le développement des transports en commun sur l'ensemble de son territoire et souhaite étendre l'offre de transport pour que le territoire bénéficie d'une couverture équitable en zone rurale et urbaine.



Inauguration de la nouvelle offre desservant la gare de Bois-le-Roi - mars 2019

Les premières communes à bénéficier du fruit de ce travail sont les communes de Bois-le-Roi et Chartrettes, c'est en effet un renforcement significatif qui est apporté à la desserte de la gare de Bois-le-Roi depuis les deux communes.

En premier lieu, il y a la création d'une ligne circulant uniquement à Bois-le-Roi, la ligne 40, qui sur deux circuits Nord et Sud permet de couvrir tous les départs de trains en matinée et les arrivées en fin d'après-midi.

Ensuite, un renforcement de la ligne 44, venant du Châtelet-en-Brie et essentiellement chartrettoise et qui traverse Bois-le-Roi sur un arrêt, affiche 7 départs supplémentaires le matin et 10 le soir au retour.

Enfin, le flexigo fait son apparition. Il s'agit d'un transport dit "à la demande" qui permet aux habitants des deux communes de réserver un bus à l'arrêt le plus proche de chez eux pour se rendre en gare et en revenir jusqu'à des heures tardives le samedi (0h25 !).

Ce projet, financé en majorité par Ile-de-France Mobilités, bénéficie également d'une contribution de l'agglomération à hauteur de 33 500 euros par an + la plateforme de réservation en 2018 (20 000 €) et du Département de Seine-et-Marne (78 000 € pour le flexigo). Il s'inscrit en parallèle du réaménagement d'un parc de stationnement (parc-relais) et de l'installation de nouveaux abris-vélos en gare de Bois-le-Roi, portés et réalisés par la SNCF et bénéficiant de financements d'Ile-de-France Mobilités.

Une aide forfaitaire pour tous les lycéens du Pays de Fontainebleau

Depuis 3 ans, le Pays de Fontainebleau apporte un soutien financier aux familles en réduisant la facture de rentrée. 665 lycéens du territoire ont déjà bénéficié de cette aide financière pour l'année scolaire 2018-2019, soit une participation totale du Pays de Fontainebleau de 47 870 €. Au terme de l'année scolaire en cours, le nombre de lycéens concernés pourrait s'élever à environ 700.

Le Pays de Fontainebleau renouvelle son aide financière destinée aux familles, pour l'abonnement au forfait Imagine R scolaire des lycéens domiciliés sur le territoire de ses 26 communes. Le Conseil Communautaire, lors de sa séance en date du 4 avril, a décidé de maintenir la participation du Pays de Fontainebleau à hauteur de 72 Euros par an et par lycéen (sur un montant total de 350 Euros), pour l'année scolaire 2019-2020.

Pour bénéficier de cette aide, vous pourrez prendre contact avec votre mairie, la communauté d'agglomération (44 rue du Château à Fontainebleau – 01.64.70.10.80 – accueil@pays-fontainebleau.fr) ou vous rendre au kiosque de la gare routière de Fontainebleau-Avon, au moment de la souscription au forfait Imagine R scolaire ou à son renouvellement.

Au Pays de Fontainebleau, la carte Imagine'R pour les lycéens coûte ~~350 euros~~ **278 euros !**

imagine R

Saint-Martin-en-Bière et Bois-le-Roi, deux communes du Pays de Fontainebleau

Saint-Martin-en-Bière compte 830 habitants répartis entre le bourg et les hameaux de Forges et de Macherin. Le village est principalement entouré de terres agricoles, céréalières et de maraîchage. Son école élémentaire attenante à la mairie, son

église (début XVII^{ème}) dont les boiseries du chœur sont classées Monuments Historiques depuis 1982 ; et le lavoir de Forges constituent son patrimoine. M^{me} Féménia, son maire depuis février 2016 a créé un Conseil Municipal des Jeunes composé de 7 jeunes élus âgés de 7 à 11 ans qui contribuent activement à la vie du village. La création d'un terrain multisports et la réfection de la salle communale font partie des projets envisagés et encouragés par les jeunes. Ils participent aussi à deux nettoyages du village au printemps et à l'automne et à l'organisation de la fête du village en collaboration avec l'école. San-Martinoises et San-Martinois sont dotés d'une association sportive et du centre des Musiques du Pays de Bière parrainé dans les années 2000 par Didier Lockwood (1956-2018) qui résidait et intervenait chaque année lors du stage de fin d'été organisé par l'association.



Mairie de Saint-Martin-en-Bière



+ d'infos

<https://st-martin-en-biere.wixsite.com/mairie>



+ d'infos

www.ville-boisleroi.fr

Bois-le-Roi est la 3^{ème} plus grande commune du Pays de Fontainebleau, avec 5 695 Bacottes et Bacots. Idéalement située entre Seine et forêt, elle bénéficie d'un cadre à la fois naturel et urbain, et d'une liaison rapide avec Paris, grâce à sa gare. Son maire, David Dintilhac, fait part d'importants travaux de voirie et de la rénovation du parking de la gare engagés en mars et accompagnés par la mise en place d'une nouvelle offre de transport par navette (terrain d'expérimentation du TAD, voir page 15). La situation de la commune, la vie associative dynamique (+ de 80 associations sportives et culturelles), l'importance de la filière équestre, l'Île de loisirs régionale et la Scandibérique en font une commune attractive. Pour prendre en compte l'évolution de la population, la commune de Bois-le-Roi veut favoriser l'offre de santé, avec un projet de maison médicale et développer ses équipements sportifs, une réflexion en collaboration avec le Pays de Fontainebleau est en cours.

Vue aérienne de Bois-Le-Roi, bords de Seine



ENFANCE - JEUNESSE

Le Relais Assistants Maternels intercommunal anime des ateliers et des permanences administratives sur tout le territoire.

Votre famille s'agrandit et vous cherchez un assistant maternel ?

Vous êtes assistant maternel et souhaitez bénéficier de conseils, de moments d'échanges ?

Contactez l'animatrice RAM de votre commune.

RAM LES LUTINS DE LA PLAINE

ramleslutinsdelaplaine@pays-fontainebleau.fr

06 43 62 59 04

Animatrice et coordinatrice RAM :
Yannick FRANCAVILLA

RAM LES LUTINS DE LA SEINE

ramleslutinsdelaseine@pays-fontainebleau.fr

06 78 59 38 99

Animatrice : Nathalie ROGER

RAM LES LUTINS DE LA REINE

ramleslutinsdelareine@pays-fontainebleau.fr

06 47 88 04 69

Animatrice : Chantal CHARLES

RAM LES LUTINS DE LA VALLÉE

ramleslutinsdelavallee@pays-fontainebleau.fr

06 07 98 42 80

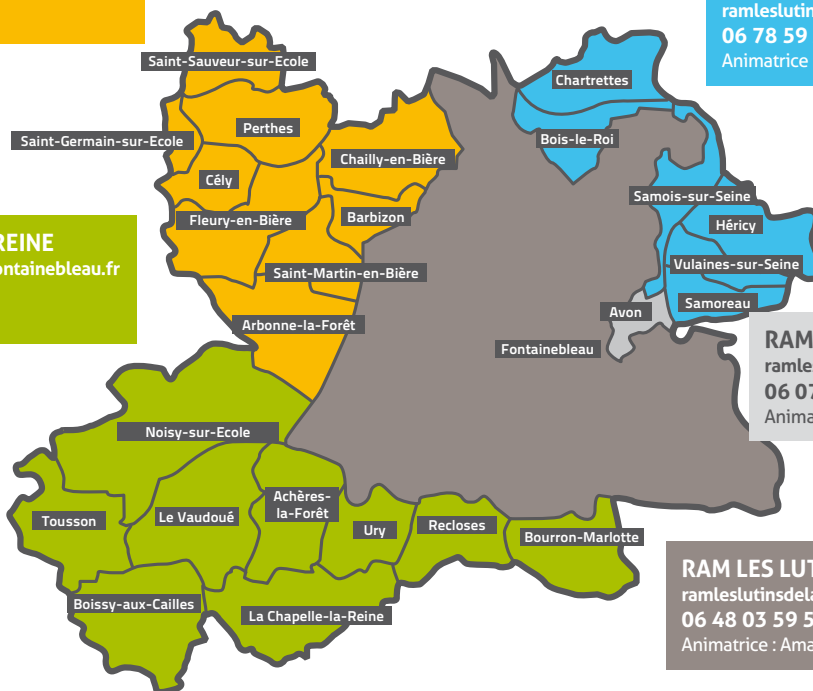
Animatrice : Laura LE BOAS

RAM LES LUTINS DE LA FORÊT

ramleslutinsdelaforet@pays-fontainebleau.fr

06 48 03 59 54

Animatrice : Amandine CHABOCHE



Des activités pour tous les âges cet été !

Comme chaque été les équipes d'animations proposent un programme varié aux enfants de 3 à 17 ans. Avec la fin des travaux du bâtiment socio culturel basé à Cély, c'est le retour attendu de l'accueil de loisirs primaires et des Jeunes au 10 rue du Fief !



Pour les 3- 5 ans : Accueil de loisirs du 8 au 30 août à Cély.

Pour les 6-11 ans : Accueil de loisirs du 8 au 30 août à Cély, mais aussi 2 mini-séjours du 15 au 19 juillet et du 22 au 26 juillet au camping de Samoreau avec thématique cirque.

Pour les 12-17 ans : 1 séjour en Haute-Savoie du 10 au 20 juillet, les Journées Oxygène à Chartrettes du 22 au 26 juillet, Cély du 19 au 23 août puis Bois-le-Roi du 26 au

30 août et 1 séjour camping du 29 au 2 août à Samoreau avec une thématique cirque.

Les jeunes n'auront pas attendu l'été pour faire parler d'eux. Ils mènent effectivement tout au long de l'année de nombreux projets. Graph au collège C.de Pisan (mars) et prochainement au complexe Coubertin.

Ils ont remporté un prix Coup de Cœur ALISE 2018 pour le projet jeunesse « L'intergénération, au cœur du devoir de mémoire de la Grande Guerre », et se forment aux premiers secours.



Les Rendez-vous institutionnels

De mai à juin

Les ateliers du Booster,
pépinière d'entreprises
www.lebooster-fontainebleau.fr

Lundi 20 mai 2019

Réunion publique pour le RLPI
(Réglement Local de
Publicité Intercommunal)

Jeudi 27 juin 2019

Conseil Communautaire



Journée **PORTES OUVERTES**
samedi 1^{er} juin de 10h à 17h

TROC
AUX
PLANTES

A RÉAU!

SPÉCIALE COMPOSTAGE

LIEU DIT « LES PLEINS »
77550 RÉAU

PLUS D'INFOS ?
lombric.com

Cette année, le **SMITOM-LOMBRIC**
vous ouvre les portes d'un lieu inédit

La plateforme de compostage de Réau

le samedi 1^{er} juin 2019 de 10h à 17h
au lieu-dit « Les Pleins » 77550 Réau.

Le thème phare de la journée est le jardinage au naturel avec la distribution d'un sac de compost gratuit, la vente de composteurs et l'organisation d'un troc aux plantes. Vous pourrez bénéficier de conseils et astuces pour jardiner malin, découvrir les installations de traitement des déchets ménagers grâce au tout nouveau parcours de visite, la Galerie du Lombric, avec ses outils interactifs et ludiques.

Au programme : village dédié aux enfants, dédicaces de Vittorio Leonardo, quiz du Lombric avec de nombreux lots à gagner, stands sur le recyclage, crêpes et boissons offertes, food trucks, etc.

Plus d'informations sur lombric.com

Les festivals de l'été



FLEURY ANIMATION PRESENTE

onzième **FESTIVAL POP-ROCK**
DU PAYS DE BIÈRE

25 MAI 2019

BLANKASS
GAUT | NUMB | DJ THIERRY CAO
CKOIL'R | BSD | GATOÇEK

ENTRÉE GRATUITE - À DES 16H30
FLEURY EN BIÈRE



HiPPoPOP' festival!

800 m² de bostalle à eau (Venez avec vos pistolets !!) - Grands jeux gonflables - Tournois de beach volley, foot, tennis, billes... - Bataccada - Espace tout petits et relaxation parents - Solarium - Concours de tir à la corde, course en sacs, lancer de fer à cheval... avec de nombreux lots à gagner ! Ateliers alternatives écologiques - Initiation lance à incendie - Slackline...

SAMEDI 29 et DIMANCHE 30 JUIN
HIPPODROME DE LA SOLLE - FONTAINEBLEAU

De 10H00 à 18H00 - Parking gratuit - Restauration sur place
Tarif unique pour enfants de 3 à 100 ans : 8 €

Infos & billetterie en ligne : www.hippopop.fr



LE FESTIVAL DE SÉRIES POUR LES ENFANTS !
PROJECTIONS ATELIERS RENCONTRES AVEC LES ÉQUIPES

6-11 ans
ENTRÉE GRATUITE

SÉRIE SÉRIES KIDS

CINÉMA ERMITAGE FONTAINEBLEAU
1^{er} > 3 JUILLET 2019
Programme et billetterie sur www.cermitage.fr

un été au Pays de Fontainebleau

Les offices de tourisme sont à votre disposition :

◆ **Accueil touristique de Fontainebleau**, place de la République
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h,
le dimanche et jours fériés de 10h à 17h

◆ **Accueil touristique de Barbizon**, place Marc Jacquet,
Ouvert du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h,
le samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 17h

◆ **Accueil touristique de Bourron-Marlotte**,
137 rue du général de Gaulle,
Ouvert vendredi, samedi et dimanche

Un site internet www.fontainebleau-tourisme.com

La piscine communautaire de la Faisanderie

vous accueille tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 20h
Bassin et espace forme, du 8 juillet au 1^{er} septembre
(fermeture pour vidange du 2 au 8 septembre)

Consultez votre **TEMPO** pour ne rien louper
des manifestations jusque fin août !